



A35-WP/345

P/77

7/10/04

Révision

8/10/04

Rectificatif

18/10/04

Français seulement

ASSEMBLÉE — 35^e SESSION

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LES POINTS 20 ET 21 DE L'ORDRE DU JOUR

(Note présentée par le Président du Comité exécutif)

RECTIFICATIF

À la page 20-3, prière de remplacer l'alinéa d) par le texte suivant :

- «d) même s'il existe un Commissaire aux comptes, le Conseil devrait envisager la possibilité de réaliser une mission de réflexion sur les Bureaux régionaux avec des auditeurs techniques indépendants, au cours du prochain triennat.»